



Quand le Médical passe avant Tout !

Lors du CSA du 18 octobre 2024, les OS ont demandé à la direction de réduire l'offre de soins proposée à la population pénale en se limitant à la distribution des traitements et aux urgences, faute de personnels de surveillance pour garder les lieux. Le non remplacement de ce poste, suite à la démission de la surveillante, a même été évoqué étant donné que le poste ne figure pas à l'organigramme de l'établissement !

Réponse du C.E : il n'est pas envisageable de réduire l'offre de soins, la prise en charge sanitaire fait l'objet d'une convention nationale entre l'Administration Pénitentiaire et le Ministère de la Santé.

Derniers faits divers :

Le mercredi 27 novembre 2024 matin, on pouvait malheureusement constater qu'il y avait bien plus d'effectifs en personnels médicaux que de personnels de surveillance. Mais aussi, plus d'intervenants que de personnels de surveillance affectés à l'établissement... Malgré un surveillant venu en renfort et un poste fixe qui a pris la détention, cette matinée fut mémorable : parloir famille a été géré alors que 2 agents sont partis à l'hôpital pour relever le service de nuit, 4 agents dont le Chef de Détention chargés d'effectuer le transfert de 2 détenus... Au vu du manque d'effectif criant, notre Direction a quand même trouvé opportun d'aller visiter la nouvelle chambre sécurisée de l'hôpital laissant ainsi et durant 1 heure, un Officier, un Gradé et 3 agents pour contrôler l'ensemble de la détention !

Et maintenant, allez nous parler de détention sécurisée !

Le 6 décembre 2024, jour de « formation acteur » (alors même que les services de nuit et de journée se font à 3 agents au lieu de 4 afin que tous les surveillants puissent être labellisés) notre Chef d'établissement n'a rien trouvé de mieux que de reprocher au Brigadier-Chef, responsable du service des agents, de ne pas avoir affecté un Surveillant à l'Unité de Soins ce jour...

Le directeur décidera de ne pas fermer le poste, il ne désignera personne pour le couvrir et ira lui-même le tenir ! Peut-être que le fait de gérer ce secteur lui ouvrira les yeux sur les difficultés quotidiennes que rencontrent les agents avec l'US.

Des soins et ...des horaires XXL

Avec près de 50 consultations en moyenne/jour et une offre de soins élargie jusqu'à la coupe des ongles de pieds, le personnel de surveillance, affecté au médical n'a pas le temps de chômer !

La docteure responsable du secteur, débordée à son niveau par ses propres offres de soins (bien plus dignes qu'une prestation en EHPAD) quitte régulièrement son secteur en soirée comme ce fut le cas **le 9 décembre 2024 à 19h15 (en service de nuit !)** alors qu'il n'y avait ni arrivant ni d'urgence ce jour !

Prenez soin de vous Madame la docteure car, à ce rythme, vous risquez le Burn-out... Qui viendra s'occuper de vos petits chérubins si vous n'êtes plus là ?

Le constat est donc sans appel : la masse des soins donnés n'est plus en adéquation avec l'effectif des surveillants et met gravement en danger la sécurité de l'établissement.

Travaillons-nous en prison ou à l'hôpital ?

N'est-il pas plus attendu de voir notre Direction quitter l'établissement en service de nuit plutôt que des intervenants extérieurs ?